



Casco anti-fiasco: la protection complète de la Bâloise contre les mésaventures, la malchance et les imprévus

en exclusivité chez Pfister



Vos nouveaux meubles sont l'accroche-regard de votre intérieur et doivent le rester. Peu importe si vous tachez malencontreusement votre nouveau tapis ou encore si vos enfants prennent la table pour une ardoise. Avec l'assurance casco anti-fiasco, vos produits récemment achetés chez Pfister sont protégés contre les dommages matériels. Vous profitez ainsi tranquillement de vos nouveaux meubles d'intérieur. Pfister et la Bâloise sont là pour vous et vous accompagnent sans complication.

Que comprend la protection complète?

- → Protection contre une détérioration soudaine
 - les propres dommages (p. ex. des taches de jus sur le canapé, une table rayée, une lampe tombant au sol)
 - la destruction et détérioration par des tiers (p. ex. un invité monte sur une chaise qui casse)
 - les dommages dus au bris de glaces (causés p. ex. par le vitrage frontal d'une armoire à linge)
 - les propres dommages pendant un déménagement
 - le fait que le chat arrache le rideau en faisant ses griffes

Quels sont vos avantages?

- → Quatre ans de protection complète à compter de la date de livraison
- → En cas de dommage total: prix d'achat du produit conformément à la commande Pfister
- → En cas de dommage partiel: prise en charge des frais de remise en état
- → Complément idéal à l'assurance mobilier de ménage et à la garantie du fabricant
- → Remboursement des frais de livraison, de montage et d'élimination liés au sinistre
- → Traitement simple en cas de sinistre:
 - en ligne de chez vous ou avec votre conseiller de vente dans la succursale Pfister
 - déclaration de sinistre, réparation ou choix du nouveau produit réalisés sans formalités administratives, simplement et rapidement
 - décompte rapide via myPfister Card
 - franchise de 100 CHF

Quels sont les dommages exclus?

- → Incendie, événements naturels, tremblements de terre, dégâts d'eau, vol (éléments compris dans une éventuelle assurance mobilier de ménage)
- → Dommages couverts par les prestations garanties par la loi ou le contrat (p. ex. garantie du fabricant)
- → Usure
- → Perte et égarement
- → Dommages liés au premier transport et au premier montage par le client

Les dommages liés à la livraison et au montage par Pfister sont couverts par Pfister.

Le client ne peut faire valoir aucun droit à recevoir un produit identique.

Informations importantes pour les clients:

- → Pfister Meubles SA, Bernstrasse Ost 49, 5034 Suhr, est un intermédiaire lié de la Bâloise Assurance SA.
- → La Bâloise Assurance SA est responsable des négligences, des erreurs ou des informations incorrectes en rapport avec l'activité d'intermédiation.
- → Les clients peuvent s'adresser directement à la Bâloise Assurance SA.
- → Les données des clients sont recueillies par Pfister Meubles SA pour la conclusion et l'exécution de l'assurance, pour le traitement du sinistre et pour l'offre d'autres produits personnalisés, et sont transmises à cette fin, exclusivement à la Bâloise Assurance SA.

Davantage d'informations sur baloise.ch/casco-anti-fiasco

Aeschengraben 21, case postale CH-4002 Basel Service clientèle 00800 24 800 800 serviceclientele@baloise.ch

www.baloise.ch